

Décision

Générale

colonial

Décision n° 799 Décisions concernant les Ministères

n° 799

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juin 1963

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro

30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Djama Mahamoud Sultan. infirmier-vétérinaire de 2° classe, 2° échelon du Cadre Territorial du Service de l'Elevage est révoqué de son emploi sans suspension de ses droits à pension et rayé du contrôle du Personnel des Cadres Territoriaux pour mauvaise manière habituelle de servir et abandon de poste. M: Djama Mahamoud Sultan aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 45 jours de rémunération. La présente décision prendra effet pour compter du lendemain de sa notification à l'intéressé.